

PAR COURRIEL

Québec, le 28 mars 2018

Madame Caroline Belley
Coordonnatrice de projets
Gérance de projets – Réfection
Direction principale – Projets de production
Hydro-Québec
855, rue Ste-Catherine Est, 8^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

**Objet : Projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres dans la MRC
Vaudreuil-Soulanges – Questions complémentaires du 28 mars 2018
(n^{os} 1 et 2)**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veillez trouver annexées à la présente des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici le 3 avril 2018, compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, veuillez reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j.

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : 418 643-7447
(sans frais) : 1 800 463-4732
Télécopieur : 418 643-9474
communication@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca
twitter.com/BAPE_Quebec

Hydro-Québec

1. Dans le tableau 6-5 de la page 6-41, vous présentez les niveaux de bruit aux cinq récepteurs (P1 à P5) et vous les comparez aux critères administratifs du ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques. À la lecture de ce tableau, nous constatons que le niveau de bruit habituel le jour au récepteur P3 est évalué à 50,2 dBA, comparativement à 46 dBA pour la simulation d'un bruit équivalent de l'ensemble des sources à ce même récepteur.
 - a) Veuillez expliquer pourquoi, au récepteur P3, le bruit attendu avec les travaux serait inférieur au bruit habituel.
 - b) Pour quelle raison l'impact du bruit généré par le projet au récepteur P3 a-t-il été qualifié de « faible » ?
2. Avez-vous fait parvenir aux MRC de Vaudreuil-Soulanges et de Beauharnois-Salaberry les plans de mesures d'urgence relatifs à une rupture éventuelle de la digue ? Si oui, veuillez nous faire parvenir copie des lettres de transmission.